

INFORMATION SUR L'ANALGESIE CONTROLEE PAR LE PATIENT (PCA)

QU'EST-CE QUE LA PCA ?

C'est une technique qui permet au patient de s'administrer lui-même un médicament antalgique, au moyen d'une pompe programmée par le médecin anesthésiste.

Quand vous sentez la douleur réapparaître, pressez simplement le bouton poussoir qui est à votre disposition.

LA POMPE PCA

Dans la pompe, se trouve le médicament antalgique : elle est programmée par votre médecin qui détermine la fréquence et la dose qui sera administrée. En appuyant sur le bouton poussoir, la dose préétablie du médicament sera injectée. Ainsi, vous avez le contrôle sur le moment et sur la fréquence de l'injection du médicament. Il faut quelques minutes pour que le médicament fasse effet après avoir été injecté.

QUAND DOIS-JE PRESSER LE BOUTON POUSSOIR ?

Chaque fois que la douleur augmente. Si la douleur ne diminue pas après quelques minutes d'attente, renouvelez votre pression sur le bouton.

QUE SE PASSE-T-IL SI JE RESSENS TOUJOURS UNE DOULEUR ?

Si vos médicaments antalgiques semblent ne plus faire de l'effet, après plusieurs essais infructueux, appelez l'infirmière pour contrôler votre perfusion et la pompe PCA. Des modifications pourront être mises en place.

PUIS-JE M'ADMINISTRER TROP DE MEDICAMENTS ANTI-DOULEUR ?

Non. La pompe PCA est conçue pour n'administrer que la dose maximale de médicament prescrite par le médecin. Par ailleurs, une surveillance attentive des effets du traitement est effectuée par l'infirmière qui a été formée à ce type de traitement. Une période de temps minimum entre deux doses est programmée pour éviter des tentatives non justifiées ou bien accidentelles, mais surtout pour que le médicament puisse faire son action.

EXISTE-T-IL DES EFFETS SECONDAIRES ?

Les effets secondaires sont les mêmes qu'avec les traitements habituels contre la douleur post-opératoire. L'analgésie peut être insuffisante, le médecin anesthésiste jugera des solutions à proposer pour y remédier.

Une sensation de vertige, de sommeil, des démangeaisons passagères et des nausées sont possibles. Une difficulté transitoire pour uriner n'est pas exceptionnelle et peut nécessiter un sondage évacuateur de la vessie.

Des complications plus graves : une diminution de l'efficacité de la respiration est extrêmement rare. Elle est traitée par des antidotes de la morphine. De rares cas sont décrits alors que des centaines de milliers de patients bénéficient de ce type de traitement chaque année. C'est pourquoi, une surveillance régulière de votre respiration est effectuée par l'infirmière de votre service.

EST-CE QUE JE NE RESENTIRAI PLUS AUCUNE DOULEUR ?

Vous ressentirez peut-être encore une douleur. La PCA rend la douleur supportable. Elle permet de choisir vous-même le moment de soulager votre douleur.

Pendant que vous recevrez le traitement PCA vous serez surveillé régulièrement par l'infirmière de votre service.